

Quel juge rouge a amené le soldat Pierre-Olivier Kleitz à se suicider ?

écrit par Monique B | 9 août 2025



« Notre gamin devrait toujours être là » : leur fils militaire s'est suicidé en prison, ses parents demandent des réponses à l'Etat

Le 18 mai 2024, l'infirmier-militaire Pierre-Olivier Kleitz, originaire d'Héricourt (Haute-Saône), se suicidait dans sa cellule de prison, à 33 ans. Mis en examen pour homicide volontaire sur un soldat local lors d'une mission au Tchad, le jeune homme a toujours plaidé la légitime défense. Un an plus tard, ses parents sont persuadés que leur fils « n'aurait jamais dû mourir » et demandent des comptes à l'Etat.

Dans leur appartement, les photos de leur fils sont omniprésentes. À Héricourt près de Montbéliard, Christine Elion et Michel Kleitz viennent de passer un douloureux anniversaire. Il y a un peu plus d'un an, le 18 mai 2024, leur fils Pierre-Olivier, infirmier-militaire, se suicidait à la prison de Fresnes (Val-de-Marne), à seulement 33 ans.

Chez ses parents, le temps n'a pas pansé les plaies. Bien au contraire. Après l'abattement, la tristesse et le choc, c'est maintenant la colère et un sentiment d'injustice qui les animent et les font avancer.

Avec une certitude : leur fils « *n'aurait jamais dû mourir* », confient-ils à nos journalistes Hugo Flotat-Talon et Rémy Poirot. Depuis un an, ils cherchent les réponses à leurs multiples questionnements : comment ce

jeune homme passionné par son métier a pu finir par mettre fin à ses jours ?

« Notre gamin devrait être toujours là »

Remontons l'engrenage infernal. 5 septembre 2023. Pierre-Olivier Kleitz est alors en opération au Tchad. Ce jour-là, dans [le camp français](#) de Faya Largeau où il est affecté, il aurait été attaqué par un homme de nationalité tchadienne, avec un scalpel puis des ciseaux. Le Français, trentenaire lui tire alors dessus, et plaidera la légitime défense.

Le soldat tchadien ne survivra pas. Une enquête est ouverte par la justice tchadienne, qui se conclura par un non-lieu. Les autorités militaires françaises se rangent également derrière la thèse de la légitime défense. Dans un premier temps seulement. Car quelques mois plus tard, les investigations reprennent.

Des expertises médicales et des témoignages viennent contredire la version initiale de Pierre-Olivier Kleitz. En avril 2024, il est même interpellé à son domicile parisien puis mis en examen pour homicide volontaire.

Pierre-Olivier n'aurait jamais dû être incarcéré. Notre gamin normalement devrait être toujours là.

Michel Kleitz,

père de Pierre-Olivier Kleitz

Les parents du militaire dénoncent en effet des « erreurs à la chaîne » de la justice française. Convaincu de la légitime défense, ils pointent du doigt un élément important : leur fils, placé en détention provisoire le 14 mai 2024, n'aurait selon eux pas dû être incarcéré en raison d'avis médicaux montrant les

syndromes post-traumatiques du jeune homme, depuis son retour du Tchad.

« Comment ça se fait que l'État a permis ça sur un jeune qui était investi, qui était patriote ? » lâche Christine Elion, la maman du militaire. *« Comment ça se fait que l'État a permis un tel carnage ? »* . Une plainte contre X pour homicide involontaire a été déposée. L'avocat de la famille, privé de l'accès à une partie du dossier, réclame une enquête de l'Inspection générale de la justice et dénonce des *« dysfonctionnements graves de la justice »* .

« On a le sentiment que des choses sont cachées »

« Ça fait un an qu'on se bat, on a un dossier qui est épais comme ça, on a écrit à plusieurs ministres, à plein de gens et on n'a pas de réponse. Aujourd'hui, on a le sentiment que des choses sont dissimulées » continue Christine Elion. *« Qu'est-ce-qu'on cherche à nous cacher ? »* . Les parents de Pierre-Olivier veulent faire la lumière sur les circonstances d'interpellation et d'incarcération de leur fils, et sur son traitement en prison.

Je ne peux pas accepter que mon fils soit décédé dans de telles conditions. Il a été complètement oublié, alors qu'il a passé sa vie, depuis qu'il est jeune adulte, à s'investir à la Croix-Rouge, au SAMU.

Christine Elion,

mère de Pierre-Olivier Kleitz

Le 4 avril 2025, à Clamart (Hauts-de-Seine), un hommage militaire officiel à Pierre-Olivier Kleitz a été rendu à l'hôpital national d'instruction des armées Percy. En voici un extrait : *« Durant huit années, ses qualités*

militaires et humaines ont pu être appréciées de ceux qui ont été à ses côtés, de ses chefs, de ses camarades, mais également des patients militaires et civils qu'il a pris en charge» .

De quoi rendre encore plus incompréhensible pour les parents le silence de l'État. Alors que le ministre des Armées Sébastien Lecornu les a assurés de son soutien, Christine Elion et Michel Kleitz sont toujours sans réponse du ministère de la Justice, contacté via une nouvelle lettre le 31 mars. « *Pierre-Olivier n'aurait jamais dû mourir* » conclut son père. « *On a déjà tout perdu, on est prêt à aller jusqu'au bout'* ».

Avec Hugo Flotat-Talon, Rémy Poirot et Grégoire Vallet

[France3](#)